



LITIGE LOCATAIRE ET PROPRIETAIRE

Par **xmen159**, le **21/12/2011** à **21:00**

bonjour, suite à une mutation professionnelle faite dans l'urgence je viens de déménager dans un nouvel appartement. Avant de quitter l'ancien appartement mon mari et moi avons refait les peintures mais les murs ont absorbés la peinture et fait ressorti des traces de pinceaux. en effet, ont a appris plus tard qu'il fallait utiliser un pistolet pour projeter la peinture comme des gouttelettes sur les murs.

Lors de mon état de lieux de sortie, j' ai signer presser par le temps sans faire attention que le bailleur noter "refaire peinture" sur l'ensemble des murs au lieu du mur où il y avait les tâches. Depuis j'ai reçu une facture de peinture exorbitante environ 1500€, je ne suis pas d'accord sur la facture. Que faire ?
j'ai créer cette page là pour avoir vos conseils afin de m'aider à résoudre ce problème.

Par **Claralea**, le **21/12/2011** à **21:43**

Vous n'aviez pas à repeindre l'appartement avant votre départ, une peinture defraichie est une usure normale qui n'est pas imputable au locataire